

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 1881

**Rubrik:** [Impressum]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# UE – CH: question de méthode

André Gavillet • 25 août 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15173>

## Relations avec l'Union européenne: le ressassement incite à changer de méthode

«*La surprise, c'est qu'il n'y a pas de surprise*», déclara en substance (si l'on peut dire) la conseillère fédérale Calmy-Rey lors de sa conférence de presse consacrée aux relations entre la Suisse et l'Union européenne. La Suisse va poursuivre dans le tricotage bilatéral<sup>11</sup>.

Ce refus d'annoncer, avec effets, une autre politique a déçu.

Le NOMES<sup>12</sup> a par communiqué exprimé la déception des partisans de l'adhésion. Et pourtant ces apparences, celles de l'immobilisme, sont trompeuses. On peut y voir un signe d'ouverture: la volonté de tout remettre sur la table, y compris la fiscalité des cantons réputée non négociable. A quoi serviraient des propositions et des protestations prématurées? Mieux vaut laisser ouverts tous

les champs de négociation.

Sous la responsabilité du Conseil fédéral, des rapports consciencieux, mais avant tout descriptifs, en 1999, puis en 2006, ont analysé les options européennes: l'adhésion, l'espace économique, le bilatéralisme. Qu'ajouter qui ne soit connu? Au lieu de répéter avantages et inconvénients sans choisir, ne faudrait-il pas se poser la question de la méthode? Doit-on se limiter à demander combien coûte le billet d'entrée pour une place selon que l'on choisisse le parterre, le balcon ou les galeries supérieures?

## Le repositionnement

Avant d'engager avec ténacité des négociations, la Suisse doit refaire son bilan. D'elle-même, liquider des positions douteuses. Car elle ne saurait considérer comme une perte la renonciation à des avantages déloyaux. Elle ne peut défendre comme mérité l'apport de sociétés dont le

bénéfice n'est pas imposé au niveau cantonal; de même pour d'autres types de sociétés, quand est outrepassée la ligne blanche de la concurrence fiscale.

Le choix de la méthode est simple. Ou bien considérer la structure actuelle comme un acquis et ne céder que ce qu'on nous «arrachera». Quoique fière, la Suisse ne cède que sous la pression. Ou bien se replier sur une ligne défendable, celle d'une concurrence loyale. Mais quelle force intérieure obtiendra cette révision?

Certains objecteront que cette distinction est formelle. L'Union européenne a un objectif. Peu lui importe la date ou le libellé de la facture, si elle est honorée. Mais pour la Suisse la différence est essentielle. En corrigeant d'elle-même des positions abusives, elle se renforce. C'est ce que nous appelons le «*repositionnement*», étape incontournable.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

## Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1881#>
2. <http://www.domainepublic.ch/articles/9895>
3. <http://www.domainepublic.ch/articles/8872>
4. [http://www.swissinfo.ch/fre/politique\\_suisse/On\\_votera\\_sur\\_1\\_avenir\\_de\\_La\\_Poste.html?cid=28258258](http://www.swissinfo.ch/fre/politique_suisse/On_votera_sur_1_avenir_de_La_Poste.html?cid=28258258)
5. <http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis377.html>
6. <http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Warum-die-Postliberalisierung-hoehere-Tarife-bringt/story/31918537?track>
7. <http://sc.tagesanzeiger.ch/dyn/account/login/index.html>